

**MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE**

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le Code des Assurances

GROUPE MAIF – Gestion spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9

Fax : 05 49 26 59 95

Sociétaire : 4234098K

**UNIVERSITE TOULOUSE 2 JEAN JAURES
5 ALLEES ANTONIO MACHADO
31058 TOULOUSE CEDEX 09****ATTESTATION D'ASSURANCE ASSISTANCE**

Année universitaire 2024/2025

Bénéficiaires

Les personnels et les étudiants de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, bénéficient des garanties d'assistance mise en œuvre par Inter MAIF Assistance à l'étranger dans le cadre de leurs déplacements professionnels et stages professionnels par le biais du contrat n° 4234098 K souscrit par l' UNIVERSITE TOULOUSE 2 JEAN JAURES.

La garantie "assistance" prévoit notamment :

• Assistance aux bénéficiaires blessés ou malades

- MAIF Assistance prend en charge les frais médicaux et d'hospitalisation engagés à l'étranger à concurrence de 80 000 €, à l'exception des stages réalisés aux USA pour lesquels la prise en charge est de 90 000 €, sous réserve que le bénéficiaire ait la qualité d'assuré auprès d'un organisme d'assurance maladie.
- en cas d'accident corporel, MAIF Assistance, sur décision de son service médical, prend en charge le rapatriement du blessé à son domicile en France ou dans un hôpital adapté proche de son domicile en France.
- lorsque le bénéficiaire blessé ou malade, non transportable, doit rester hospitalisé pendant plus de 7 jours, MAIF Assistance organise et prend en charge le transport aller et retour d'un proche pour se rendre à son chevet.

• Assistance en cas de décès

- décès d'un bénéficiaire : MAIF Assistance rapatrie le corps jusqu'au lieu d'obsèques ou d'inhumation
- d'un proche du bénéficiaire (conjoint, ascendant ou descendant en ligne directe, frère ou sœur) MAIF Assistance met à la disposition du bénéficiaire un titre de transport pour l'acheminement jusqu'au lieu d'obsèques ou d'inhumation.

• Assistance aux personnes valides

Lorsqu'un transport concerne une personne handicapée ou un enfant de moins de 15 ans non accompagné, MAIF Assistance organise et prend en charge l'acheminement d'un accompagnateur dans son déplacement.

La garantie d'assistance intègre le rapatriement en cas de COVID 19.

L'Assistance est servie par Inter MAIF Assistance, au 0 800 875 875 (appel gratuit) si vous êtes en France ou au 33 5 49 774 778 si vous êtes à l'Etranger.

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Groupe MAIF
Gestion Spécialisée
79018 NIORT Cedex 9

Fait à Niort, le 17/10/2024
Le Représentant de la Société

MAIFSociété d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurancesCS 90000 - 79038 Niort cedex 9
gestionsocietaire@maif.fr**MAIF.FR**